

**Procès-verbal du Conseil d'établissement
École Eurêka
Le mercredi 2 octobre 2013**

Sont présents :

<p>Mmes Chantal Savoie, enseignante Danielle Du-Sablon, enseignante Isabelle Giard, enseignante Josée Laverdière, technicienne en éducation spécialisée Katy Arsenault, responsable du service de garde Carole Roy, orthopédagogue Mélanie Bouthillette, parent Mélanie Gélinas, parent Véronique Girard, parent Mia Sirhan, parent</p>	<p>MM. Danny Aubin, parent Manuel Paços, enseignant Yves Deslongchamps, parent Pascal Viscogliosi, parent</p>
---	---

Étaient aussi présentes :

Mmes Valérie Daigle, directrice
Manon Turgeon, directrice adjointe

1. Ouverture de l'assemblée et vérification du quorum à 19 h 01.**2. Nomination d'un(e) secrétaire**

Madame Josée Laverdière est désignée secrétaire pour l'année 2013-2014.

3. Présentation des membres, fonctions et pouvoirs du conseil d'établissement (Art.64)

Présentation des nouveaux et des anciens membres du C.É. Madame Lucie Piédalue ne fait plus partie du conseil d'établissement ; son aide était très appréciée pour la vérification des procès-verbaux. Madame Mélanie Bouthillette se propose pour lui succéder.

Madame Valérie Daigle nous présente le document sur les fonctions et les pouvoirs du conseil d'établissement. Elle insiste sur le fait que nous représentons l'ensemble des membres faisant partie de notre catégorie d'emploi. Les parents, de leur côté, représentent l'ensemble des parents et prennent les décisions toujours dans le meilleur intérêt de tous les élèves de l'école.

4. Lecture et adoption de l'ordre du jour

CE-13-14-01

Il est PROPOSÉ par monsieur Danny Aubin, APPUYÉ par madame Carole Roy

D'ADOPTER l'ordre du jour tel que proposé, avec les ajouts suivants :

Parole au public
17.5 Vie à l'école

Adopté à l'unanimité

5. Adoption du procès-verbal de la réunion du 12 juin 2013 (Art.69)

CE-13-14-02

Il est PROPOSÉ par madame Mélanie Bouthillette, APPUYÉ par madame Isabelle Giard

D'ADOPTER le procès-verbal du 12 juin 2013 tel que proposé.

Adopté à l'unanimité

6. Adoption du rapport annuel 2012-2013 (Art.82)

CE-13-14-03

Il est PROPOSÉ par madame Josée Laverdière, APPUYÉ par monsieur Pascal Viscogliosi

D'ADOPTER le rapport annuel de 2012-2013 tel que proposé.

Adopté à l'unanimité

7. Choix d'un président(e) (Art.56)**7.1 Rôle du président du CÉ**

Madame Valérie Daigle nous présente les rôles et les responsabilités d'un président au conseil d'établissement.

7.2 Nomination d'un(e) président(e) d'élections

Madame Valérie Daigle se propose comme présidente d'élection.

CE-13-14-04

Il est donc PROPOSÉ par monsieur Danny Aubin, APPUYÉ par monsieur Yves Deslongchamps

DE NOMMER madame Valérie Daigle comme présidente d'élections.

7.3 Mise en candidature

Monsieur Danny Aubin propose les candidatures de madame Mélanie Bouthillette et de monsieur Yves Deslongchamps. Monsieur Deslongchamps est intéressé. Madame Bouthillette se propose plutôt d'être vice-présidente dans le cas où monsieur Yves Deslongchamps serait absent.

7.4 Élection à la présidence

Monsieur Yves Deslongchamps est élu à titre de président du conseil d'établissement, sans opposition, pour l'année scolaire 2013-2014.

8. Adoption du projet éducatif (Art. 74)

CE-13-14-05

Il est PROPOSÉ par madame Katy Arsenault, APPUYÉ par madame Mia Sirhan

D'ADOPTER le projet éducatif tel que proposé.

Adopté à l'unanimité

9. Approbation du plan de réussite et de la convention de gestion et de réussite éducative (Art.75)

CE-13-14-06

Il est PROPOSÉ par madame Mélanie Gélinas, APPUYÉ par madame Chantal Savoie

D'APPROUVER le plan de réussite et la convention de gestion et de réussite éducative tels que proposés.

Adopté à l'unanimité

10. Dénonciation d'intérêt (Art.70)

Madame Valérie Daigle explique en quoi consiste la signature du formulaire de dénonciation d'intérêt et par la suite tous les membres du conseil d'établissement sont invités à en signer un exemplaire.

11. Approbation de la programmation des activités éducatives (Art. 87)

CE-13-14-07

Il est PROPOSÉ par monsieur Danny Aubin, APPUYÉ par madame Mélanie Bouthillette

D'APPROUVER la programmation des activités éducatives des classes telle que proposée.

CE-13-14-08

Il est PROPOSÉ par monsieur Pascal Viscogliosi, APPUYÉ par madame Danielle Du-Sablon

D'APPROUVER la programmation des activités parascolaires et d'éducation physique telle que proposée.

Explications du partenariat inter-écoles entre l'école secondaire de la Haute-Ville et l'école primaire Eurêka.

CE-13-14-09

Il est PROPOSÉ par monsieur Manuel Paços, APPUYÉ par madame Mélanie Gélinas

D'APPROUVER le partenariat entre l'école primaire Eurêka et l'école secondaire de la Haute-Ville pour les Options Plus.

CE-13-14-10

Il est PROPOSÉ par madame Véronique Girard, APPUYÉ par madame Isabelle Giard

DE DONNER le droit à la direction, année après année, d'organiser la visite de l'école secondaire de la Haute-Ville sans l'approbation préalable du C.É.

Adopté à l'unanimité

12. Établissement des règles de régie interne (Art.67)

CE-13-14-11

Il est PROPOSÉ par monsieur Pascal Viscogliosi, APPUYÉ par monsieur Danny Aubin

D'ACCEPTER les règles de régie interne telles que proposées, avec la modification suivante :

- L'heure de début des réunions sera dorénavant à 19 h 00 et l'heure maximale de la fin des réunions sera à 21 h 30.

Adopté à l'unanimité

13. Nomination d'un membre de la communauté (Art.42)

Présentation de l'article concernant la présence des membres de la communauté au conseil d'établissement. Madame Valérie Daigle demande aux membres du conseil d'établissement s'ils ont des propositions de personnes qui seraient intéressées à un tel poste. Les membres du conseil d'établissement feront des recherches et reviendront avec des propositions.

14. Budget du conseil d'établissement (Art.66)

Madame Valérie Daigle nous présente les règles du conseil d'établissement en ce qui a trait au budget. Le budget doit servir à défrayer uniquement les coûts en lien avec le C.É. (ex: gardiennage, frais de déplacement, etc.). Nous avons un budget annuel, pour 2013-2014, d'un montant de 400 \$ auquel s'ajoute un léger surplus de 64 \$ provenant du budget 2012-2013. Comme l'année dernière, nous organiserons deux rencontres avec un souper.

CE-13-14-12

Il est PROPOSÉ par monsieur Pascal Viscogliosi, APPUYÉ par monsieur Danny Aubin

D'ADOPTER le budget au montant de 464\$ tel que proposé.

15. Approbation de l'organisation de l'aide aux devoirs (Art. 84)

Madame Josée Laverdière présente le fonctionnement et l'organisation du service d'aide aux devoirs.

CE-13-14-13

Il est PROPOSÉ par madame Carole Roy, APPUYÉ par madame Chantal Savoie

D'APPROUVER l'organisation de l'aide aux devoirs telle que proposée.

Adopté à l'unanimité

16. Avis sur les critères de sélection de la direction d'école (Art.78)

Madame Valérie Daigle nous présente les critères de sélection d'une direction d'école.

CE-13-14-14

Il est PROPOSÉ par madame Mélanie Bouthillette, APPUYÉ par madame Katy Arsenault

D'APPROUVER que le C.É. donne son appui et son accord sur les critères de sélection d'une direction d'école.

17. Information de la direction**17.1 Cafétéria**

Madame Valérie Daigle nous fait part des plaintes reçues par rapport au nouveau fonctionnement des paiements, devenus mensuels, pour les repas de la cafétéria. Madame Valérie Daigle nous demande de se référer directement au service de traiteur pour toute plainte et/ou commentaire. Madame Sylvie Spinozi, responsable du service de traiteur Un vent de Lyon, démontre un peu plus d'ouverture. Elle accepte dorénavant les enfants qui n'ont pas commandé à l'avance.

Les parents proposent qu'on demande au service de traiteur d'offrir de nouveau le service de « cartes », pour des repas prépayés, afin d'éviter tout problème avec le transport et/ou la manipulation d'argent.

Dany propose de remettre le point à l'ordre du jour, lors de la prochaine rencontre, puisque ce sujet amène beaucoup de discussion.

17.2 Remise de la première communication

La remise de la première communication aura lieu le vendredi 11 octobre 2013 et la rencontre des parents d'élèves en difficultés aura lieu la semaine suivante.

17.3 OPP

Madame Nancy Gauthier est toujours présente dans notre école pour l'OPP, la campagne de financement et la bibliothèque. Ils ont eu une réunion cette semaine et ils ont compilé les commandes de fromages aujourd'hui. Nous aurons les résultats à la prochaine réunion.

17.4 Dates de formation des membres des C.É.

Madame Valérie Daigle nous présente les dates de formations annuelles pour les gens du conseil d'établissement qui voudraient suivre cette formation ou qui désiraient remettre leurs connaissances à jour.

17.5 Vie à l'école par Madame Carole Roy

Madame Carole Roy nous fera un résumé et le tout sera envoyé par courriel sous peu.

18. Correspondance

Toute correspondance sera acheminée à Monsieur Yves Deslongchamps par l'entremise de son fils.

19. Calendrier des réunions

Les dates suivantes sont décidées pour l'année 2013-2014 :

Le mercredi 27 novembre 2013	Le mercredi 21 mai 2014
Le mercredi 22 janvier 2014	Le mercredi 11 juin 2014.
Le mercredi 19 mars 2014	

Il est à noter que les membres du C.É. ont été avisés que ces réunions débuteront à 19 h 00, à l'exception des C.É. de novembre et de juin, qui débuteront à 18 h 00.

20. Questions diverses

Point remis à la prochaine réunion.

21. Levée de l'assemblée

CE-13-14-15

Il est PROPOSÉ par madame Chantal Savoie, APPUYÉ par madame Mélanie Gélinas.

DE LEVER l'assemblée à 21 h 37.

Adopté à l'unanimité

Yves Deslongchamps, président

Valérie Daigle, directrice